



COMMUNIQUE DE PRESSE

10 -13 septembre 2015 : 55 Entreprises du Patrimoine Vivant investissent le Grand Palais lors du Salon Révélations

Paris, le 3 septembre 2015. Du 10 au 13 septembre 2015, le salon Révélations, biennale des métiers d'art et de la création, ouvre ses portes au Grand Palais pour sa seconde édition. Les Entreprises du Patrimoine Vivant, carnet d'adresse indispensable aux amateurs de savoir-faire d'exception, donnent rendez-vous au grand public et aux professionnels, pour cette manifestation dédiée à la création contemporaine. Le Label EPV recevra également les visiteurs sur le stand B7.

Le Label EPV, une alliance parfaite entre la tradition et l'innovation

Les savoir-faire de 55 maisons de prestige labellisées par l'Etat Entreprise du Patrimoine Vivant sont à admirer en parcourant les allées du Salon Révélations à la découverte du patrimoine français d'exception.

Minutieusement sélectionnées pour leurs talents hors du commun, les Entreprises du Patrimoine Vivant sont des entreprises uniques qui savent concilier la tradition et l'innovation, le savoir-faire et la création.

De nombreux savoir-faire présentés autour d'une soixantaine de maisons d'exception EPV

Près de 60 EPV exposeront à titre individuel sur ce salon dans tous les métiers liés à la décoration, au patrimoine, aux arts de la table ou à la mode (meubles contemporains, création textile, tapisserie, ébénisterie, verrerie, fonderie, vitraux, luminaires, ferronnerie, orfèvrerie, etc.).

De plus, meublé par l'EPV Moissonnier qui fêtera ses 130 ans cette année, un espace dédié au label (stand B7), présenté par l'ISM en charge du label, permettra aux visiteurs d'en savoir plus sur cette marque de reconnaissance de l'Etat qui a récompensé, depuis son lancement en 2006, 1 276 maisons d'excellence. L'espace sera entouré de maisons labellisées exposant leurs savoir-faire EPV : Atelier d'Offard (B3), Paul Hoffman (B1), Lamellux (B5), Taillardat (B13), l'ébéniste JDayot (B11) et Forge de Style (B9).

Découvrir le guide du visiteur des EPV au Salon Révélations :

http://www.patrimoine-vivant.com/pub/2015/epv_guide_revelations2015.pdf

A propos du label Entreprise du Patrimoine Vivant

Le label d'Etat EPV distingue des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence. Ces maisons se caractérisent par une histoire et un patrimoine parfois séculaires, des capacités d'innovation et des savoir-faire rares qui ont contribué à asseoir leur notoriété dans le tissu entrepreneurial français. Le label EPV est décerné par M. Emmanuel Macron, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique et Mme Martine Pinville, secrétaire d'État chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire.

Contact presse

Agathe Djelalian, Responsable communication - Label EPV / www.patrimoine-vivant.com

ISM - Tel : +33 (0)1 44 16 80 67 / presse@patrimoine-vivant.com

www.facebook.com/patrimoinevivant/ / <https://twitter.com/labelepv>